



HAL
open science

Que nous apprend l'interactionnisme des normes? Une approche philosophique de l'interactionnisme symbolique et de l'interactionnisme réaliste

Céline Bonicco-Donato

► To cite this version:

Céline Bonicco-Donato. Que nous apprend l'interactionnisme des normes? Une approche philosophique de l'interactionnisme symbolique et de l'interactionnisme réaliste. Jeuland, Emmanuel; Picavet, Emmanuel. Interactionnisme et norme, IRJS éditions, p. 61-76, 2015, 978-2-919211-51-7. hal-01625607

HAL Id: hal-01625607

<https://hal.science/hal-01625607>

Submitted on 27 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Que nous apprend l'interactionnisme des normes ?

Une approche philosophique de l'interactionnisme symbolique et de l'interactionnisme réaliste

Céline Bonicco-Donato

Cet article se propose d'appréhender la manière dont les différents interactionnismes sociologiques pensent les normes, en adoptant un point de vue immanent à leurs analyses. En faisant le pari de la pertinence d'une lecture philosophique de textes qui ne relèvent pas de cette discipline, nous voulons montrer qu'il s'agit de véritables laboratoires analytiques : d'une part, ils déplacent et réinterprètent des concepts classiques de la philosophie de l'action à partir de leur propre horizon théorique, d'autre part, ils mettent en évidence les implications pratiques et épistémologiques de différentes options ontologiques qui ne sont pas nécessairement formulées de manière explicite par les sociologues mais qui peuvent être mises au jour par une analyse philosophique. Alors même que les normes dans les différents textes que nous allons présenter font rarement l'objet de développements exclusifs, et qu'elles apparaissent le plus souvent en situation à travers différentes enquêtes de terrain ou en lien avec des notions plus directement sociologiques comme celle de contrôle social¹, il n'en demeure pas moins que lorsqu'elles font l'objet d'une analyse spécifique, elles montrent la richesse de l'approche des sociologues pour le développement d'une philosophie des normes. En effet, bien que cette notion puisse apparaître comme relativement secondaire dans leurs réflexions dans la mesure où l'objet principal de leurs investigations, comme l'indique le nom même de leur courant, est constitué par les actions que les agents exercent réciproquement les uns sur les autres lorsqu'ils sont en présence, elle joue en réalité un rôle déterminant dans l'ajustement et la régulation des comportements et engage une certaine compréhension de l'action humaine et de la dynamique sociale.

Dans le *corpus* de l'interactionnisme sociologique, les normes constituent de manière générale un système de régulation non juridique permettant de coordonner nos actions les unes aux autres. Elles ne font pas l'objet d'une codification ou d'une réglementation explicite, et les sanctions qui s'appliquent lorsqu'elles sont violées ne sont pas

¹ Voir Erving Goffman, *Les relations en public, La mise en scène de la vie quotidienne*, t. 2 (1971), trad. fr. par A. Kihm, Paris, Minit, 1973.

organisées mais diffuses selon la dichotomie célèbre de l'anthropologue Radcliffe-Brown. Il faut entendre par là qu'il n'y a pas d'agent spécialisé et officiellement délégué à cette tâche qui les appliquerait légitimement d'après une nomenclature. Ni code, ni police de l'interaction, mais un ensemble de règles tacites et informelles qui en appellent à des procédures d'amendement spontanées lorsqu'elles sont violées : justifications, excuses, etc. A cet égard, on peut opposer comme le fait Erving Goffman les règles du code de la route aux normes qui président au déplacement des piétons sur un trottoir : « Il faut noter que les accords formalisés semblent être au centre de la circulation routière, quoique, évidemment, de nombreux accords informels y opèrent ; dans la circulation pédestre, les accords informels dominant et paraissent souvent une copie relâchée des règles informelles qui prévalent sur la route »². Alors que lui-même ajoute qu'il est difficile dans le langage ordinaire de réserver le nom de normes aux prescriptions implicites et celui de règles aux prescriptions explicites, il n'en demeure pas moins que c'est avant tout aux premières que les interactionnistes vont accorder leur attention.

Cependant une lecture philosophique de la manière dont l'interactionnisme sociologique pense les normes ne peut en rester à cette analyse liminaire et se contenter de cette définition. Elle doit prendre, en effet, la mesure du clivage épistémologique traversant ce courant quant à la compréhension et à l'explication de l'action, clivage reposant en dernière instance sur un différend ontologique portant sur la nature des normes. Dans cette perspective, il semble plus approprié de parler d'interactionnismes sociologiques au pluriel. En effet, le comportement des agents apparaît justiciable de deux types d'analyse. Dans le premier, il résulte des interprétations que font les agents des attentes d'autrui et des réquisits du cadre où ils se trouvent. Mais si les acteurs orientent leurs actions à partir des significations sociales qu'ils s'attribuent réciproquement, les normes peuvent sans cesse être renégociées au cours de l'interaction et n'ont d'autre existence que le sens subjectif qui leur est attribué. Dans le second type d'analyse, le comportement apparaît, au contraire, comme ce qui est exigé par la situation et s'impose à l'individu. Dans cette perspective, les normes constituent une structure de contraintes qui lui préexiste. Mais si le premier modèle analytique considère que le comportement est à la discrétion des agents, les normes qu'il mobilise ne peuvent être contraignantes que dans un sens faible. Elles sont toujours susceptibles d'être infléchies et redéfinies. A la différence de cette compréhension impressionniste des obligations sociales, le second modèle parvient à penser le poids du social et à rendre compte du sentiment de

² Erving Goffman, *Les relations en public*, op. cit., p. 24.

contrainte que les agents peuvent éprouver. Bien évidemment, une telle divergence épistémologique repose sur une différence d'appréciation du type de réalité dont relèvent les normes : construction *a posteriori* d'un côté, institution *a priori* de l'autre.

Lire d'un œil philosophe l'analyse interactionniste des normes pour prendre au sérieux l'intrication entre thèses ontologiques et thèses épistémologiques, exige donc de dégager la ligne de fracture qui traverse ce courant. Le premier modèle peut être qualifié d'interactionnisme symbolique au sens strict, selon le titre même de l'ouvrage³ d'un de ses plus illustres représentants, le second d'interactionnisme réaliste, sachant par là que nous voulons insister — à l'instar d'Albert Ogien⁴ — sur le caractère objectif des contraintes qui mettent en forme l'interaction. Nous nous attacherons à saisir les divergences entre ces deux paradigmes en privilégiant les textes d'Herbert Blumer et d'Erving Goffman qui les incarnent chacun avec une grande systématité.

La confrontation des deux modèles permettra de prendre la mesure de l'avantage épistémologique offert par la position réaliste : elle concilie, en effet, une authentique pensée de la contrainte sociale en prenant au sérieux la notion de normes dans toute son ampleur, à la différence de la version symbolique incapable de rendre compte des raisons pour lesquelles nous les suivons, sans exclure pour autant la possibilité de les remettre en cause. Autrement dit, l'interactionnisme réaliste développe une ontologie forte des normes tout en évitant l'écueil d'une conception trop rigide qui contredirait ce que tout un chacun peut observer : leurs évolutions et leurs contestations.

I/ Ontologies des normes et implications épistémologiques des deux interactionnismes

Herbert Blumer, sociologue américain (1900-1987), enseigna la psychologie sociale au département de sociologie de l'Université de Chicago de 1931 à 1952. Influencé par l'œuvre du philosophe pragmatiste Georg Herbert Mead, il en donna une version subjectiviste centrée sur les compétences de l'agent, destinée à répondre au fonctionnalisme alors dominant aux Etats-Unis en constituant une épistémologie critique. A ses yeux, la

³ Voir H. Blumer, *Symbolic Interactionnism : Perspective and Method*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1969. Il introduisit l'expression en 1937 dans un article « Social Disorganisation and Personal Disorganisation », *American Journal of Sociology*, vol. 42, n° 6, p. 871-877.

⁴ Voir A. Ogien, « Le remède de Goffman ou comment se débarrasser de la notion de sujet », *Les règles de la pratique sociologique*, Paris, PUF, 2007, n. 1, p. 229.

structure sociale ne peut jamais constituer un principe explicatif satisfaisant si l'on ne prend pas en compte la signification que lui donne l'agent. Sa stature intellectuelle et sa position d'enseignant lui permirent d'infléchir durablement le visage des sciences sociales américaines en produisant un paradigme alternatif à celui de Talcott Parsons⁵, développé par de nombreux disciples qui le dénommèrent interactionnisme symbolique⁶. Erving Goffman, sociologue américain d'origine canadienne (1922-1982), suivit les cours de Blumer comme auditeur libre⁷ mais affirma à plusieurs reprises son irréductibilité à ce courant⁸, alors même qu'un certain nombre de théoriciens des sciences sociales continuent à vouloir le classer en son sein⁹.

La confrontation entre d'un côté, deux textes de Blumer – « Social Disorganisation and Personal Disorganisation »¹⁰ et *Symbolic Interactionnism*¹¹ –, et de l'autre, trois analyses de Goffman – « La situation négligée »¹², une interview de 1980¹³, ainsi que sa réponse au compte-rendu critique d'un de ses ouvrages — *Les cadres de l'expérience*¹⁴ — par deux sociologues se réclamant de l'interactionnisme symbolique¹⁵, permet de spécifier l'ontologie des normes propre à l'interactionnisme symbolique et à l'interactionnisme réaliste ainsi que ses implications méthodologiques sur l'analyse de la régulation sociale. Leur divergence d'appréciation de la nature des normes sociales découle d'une conceptualisation différente de la notion de situation sociale, qui peut s'appréhender selon trois lignes de fractures distinctes bien que solidaires : au caractère unique des situations dans l'interactionnisme symbolique répond leur typicité dans l'interactionnisme réaliste ; à leur appréhension comme construction *a posteriori* s'oppose leur définition comme institution

⁵ Voir T. Parsons, *The Structure of Action Social* (1937), New York, The Free Press, 1968.

⁶ Voir notamment J.-M. de Queiroz et M. Zlotowski, *L'interactionnisme symbolique*, Rennes, PUR, 1994 ; D. Le Breton, *L'interactionnisme symbolique*, Paris, PUF, 2004.

⁷ Voir Y. Winkin, « Portrait du sociologue en jeune homme », in E. Goffman, *Les moments et leurs hommes*, Paris, Seuil/Minuit, 1988, p. 35.

⁸ Voir notamment J. C. Verhoeven, « An interview with Erving Goffman, 1980 », *Research on Language and Social Interaction*, vol. 26, n° 3, repris in G. A. Fine and G. W. H. Smith (eds), *Erving Goffman*, vol. 1, London/Thousands Oaks/New Delhi, Sage Publications, p. 213-236. Dans le cadre d'un travail de recherches sur le courant de Blumer, Verhoeven demande à Goffman s'il appartient à ce courant. Ce dernier élude tout d'abord la question en critiquant la pertinence des étiquettes en sociologie avant d'ajouter qu'il considère que, malgré les corrections salutaires qu'il apporte à la sociologie quantitative, l'interactionnisme symbolique demeure théoriquement faible en raison de son manque de systématisme.

⁹ Voir notamment D. Le Breton, *L'interactionnisme symbolique*, *op. cit.*, p. 99 sq.

¹⁰ H. Blumer, « Social Disorganisation and Personal Disorganisation », *American Journal of Sociology*, *op. cit.*

¹¹ H. Blumer, *Symbolic Interactionnism : Perspective and Method*, *op. cit.*

¹² E. Goffman, « La situation négligée » (1964), trad. fr. par Y. Winkin in E. Goffman, *Les moments et leurs hommes*, *op. cit.*, p. 143-149.

¹³ J. C. Verhoeven, « An interview with Erving Goffman, 1980 », *op. cit.*

¹⁴ E. Goffman, *Les cadres de l'expérience* (1974), trad. fr. par I. Joseph en collaboration avec M. Darteville et P. Joseph, Paris, Minuit, 1991.

¹⁵ E. Goffman, « Réplique à Denzin et Keller » (1981), in I. Joseph, R. Castel et J. Cosnier (éds), *Le parler frais d'Erving Goffman*, Paris, Minuit, 1989, p. 301-320.

a priori ; à la signification subjective qu'on leur prête d'un côté, la réalité objective qu'on leur attribue de l'autre¹⁶.

Pour les interactionnistes symboliques, chaque situation sociale est unique, ce qui signifie qu'il existe autant de situations différentes que de rencontres possibles et imaginables entre deux ou plusieurs individus. Dans cette perspective, chaque situation sociale peut être qualifiée de singulière et éphémère : elle émerge lorsque deux ou plusieurs individus se rencontrent et s'évanouit lorsqu'ils se séparent. Blumer considère ainsi que « nous ne devons pas nous attacher à autre chose qu'à ce qui donne à chaque cas son caractère particulier, et nous ne devons pas nous restreindre à ce qui est en commun avec d'autres cas dans une classe »¹⁷. A l'encontre de cette analyse, l'interactionnisme réaliste considère que les situations si particulières soient-elles, s'inscrivent toujours dans une « catégorie plus vaste »¹⁸, c'est-à-dire dans un type caractérisé par une structure de contraintes qui sera commune aux occurrences singulières pouvant être subsumées dans cette catégorie. Goffman distingue dans cette perspective des situations de rencontres, d'excuses, etc., qu'il ramène en dernière instance dans *Les rites d'interaction*¹⁹ à une double dichotomie : rites de tenue et rites de déférence d'un côté, et de l'autre rites positifs et rites négatifs. S'opposant au nominalisme de l'interactionnisme symbolique, il refuse, par exemple, de considérer les poignées de main comme un comportement à chaque fois différent mais se propose de les analyser en dégagant la catégorie d'action plus générale dont elles relèvent selon les circonstances : « les poignées de main en tant qu'éléments de comportement s'inscrivent dans les routines d'introduction, dans les pratiques de félicitation, dans le règlement des disputes, dans la conclusion des contrats, toutes séquences qui, en tant que telles, diffèrent considérablement par ailleurs et posent la question de savoir comment s'organise notre idiome rituel »²⁰.

Cette divergence les amène à proposer une ontologie différente des situations sociales et des normes assurant leur régulation. Puisque les interactionnistes symboliques considèrent que chaque situation sociale dépend, comme entité singulière, des agents qui la font émerger, ils la conçoivent comme une construction *a posteriori* ponctuelle. Indexée à

¹⁶ Pour une analyse de cette ligne de fracture dans une perspective plus directement épistémologique, nous nous permettons de renvoyer à l'un de nos articles, « La métaphore théâtrale et la théorie des jeux dans l'œuvre d'Erving Goffman », in D. Cefaï et L. Perreau (éds), *Erving Goffman et l'ordre de l'interaction*, Paris, PUF, coll. Curapp, 2012, p. 267-286.

¹⁷ H. Blumer, *Symbolic Interactionnism*, op. cit., p. 148.

¹⁸ E. Goffman, *La présentation de soi* (1959), trad. fr. par A. Accardo, Paris, Minuit, 1973, p. 32.

¹⁹ E. Goffman, *Les rites d'interaction* (1967), trad. fr. par A. Kihm, Paris, Minuit, 1974.

²⁰ E. Goffman, « Réplique Denzin et Keller », op. cit., p. 304.

l'évaluation des acteurs, la situation ne possède qu'une réalité subjective, elle est affaire d'évaluations non seulement personnelles mais aussi contingentes. En effet, l'interprétation que font les agents de la situation dépend de leur caractère et des circonstances extérieures. Elle assure l'ajustement des comportements pour autant que chaque agent réponde à la signification proposée par autrui et tente de faire valoir la sienne, afin de constituer un dialogue cohérent. Si norme il y a, ce n'est donc que dans un sens très faible comme une simple coordination engageant les acteurs à faire preuve de bonne volonté pour adapter leurs évaluations les unes aux autres. En toute rigueur, il faut dire que les agents obéissent moins à des normes sociales qu'ils ne créent ensemble le sens de la situation à travers leurs échanges. La situation peut se définir comme un microcosme significatif dont la logique d'ajustement a émergé progressivement sans peser sur sa constitution. L'interactionnisme symbolique fait l'économie de contraintes qui structureraient l'action en lui donnant un cadre pour leur substituer l'élaboration progressive et tâtonnante d'un sens à chaque fois singulier qui s'élabore en commun sans référer à un modèle préalable. La seule véritable obligation, en réalité, consiste à échanger des interprétations et à s'accorder à celle de l'autre. Bien évidemment, une telle ontologie entraîne une épistémologie spécifique : il est impossible de rendre compte du déroulement d'une action sans accorder de l'importance aux interprétations individuelles, à la personnalité des acteurs et à leurs motivations. L'analyse des situations sociales comprend donc un versant psychologique.

La position de l'interactionnisme réaliste offre un tout autre visage. Envisager les situations sociales comme des types en considérant qu'il existe de grandes catégories le conduit à les analyser comme des institutions *a priori*, indépendantes de la personnalité des gens qui y participent. Types préétablis, elles possèdent en ce sens une réalité objective irréductible aux rencontres interindividuelles : l'on peut parler à leur égard d'une consistance ontologique spécifique se manifestant notamment dans leur structure et leurs propriétés qui vont leur permettre d'ordonner l'action qui se déroule en leur sein en faisant peser sur elle un certain nombre de contraintes. Qu'elles soient susceptibles d'évolution et de perturbations ne les empêche pas de circonscrire une partie du monde social antérieurement aux motifs individuels. La situation sociale peut se définir dès lors comme une configuration typique qui oriente l'action en pesant sur son déroulement. L'un des grands intérêts de l'interactionnisme réaliste réside dans l'identification des éléments la constituant. Il prend en compte non seulement les éléments relationnels mais aussi matériels pour les envisager, de manière plus générale, comme des éléments pratiques normatifs, « des nécessités inhérentes à

l'organisation des rencontres sociales »²¹, obligeant les agents à suivre un certain comportement et assurant de la sorte la régulation de l'interaction. Ainsi l'interactionnisme réaliste distingue-t-il, à ce stade, deux niveaux de normes. A un premier niveau, développant une perspective ouverte par Mead dans *The Philosophy of the Present*²², il considère que des normes sont enchâssées dans les objets physiques dans la mesure où ces derniers sont également choses sociales. En effet, un banc, un trottoir, le hall d'entrée d'un immeuble, etc., sont porteurs de normes d'usage qui ne sont nullement à la discrétion des agents. Ils induisent une certaine manière d'agir à laquelle chacun se sent obligé de souscrire. A un deuxième niveau, les normes sont immanentes aux attentes des participants à la situation mais ces dernières ne peuvent pas être envisagées de manière subjective. Elles possèdent une teneur objective marquant la présence dans l'individu de ce que l'on pourrait nommer, dans une perspective durkheimienne dont se réclame souvent Goffman²³, des représentations collectives²⁴ propres au type de situation dans laquelle il se trouve. Si Goffman n'élimine pas toute dimension psychologique de ces analyses, la psychologie qu'il développe ne peut être que « dépouillée » et « étriquée »²⁵, au sens où elle fait l'économie de la personnalité de l'individu et de ses motivations. Ainsi l'épistémologie qu'il déploie repose-t-elle d'abord et avant tout sur l'analyse typique des situations et de la manière dont leurs éléments ordonnent l'interaction, démarche pouvant prétendre à une certaine systématisme à la différence de l'interactionnisme symbolique.

Comme l'interactionnisme symbolique, l'interactionnisme réaliste met également l'accent dans son analyse sur la communication qui se déploie entre les agents. Mais à cette différence près qu'il ne considère pas que les interactants inventent une langue inédite à chaque fois qu'ils se rencontrent. Bien au contraire. Ils ne peuvent communiquer et se comprendre que s'ils respectent la grammaire ou la syntaxe de la situation²⁶. Le comportement de chaque interactant ne devient significatif qu'à la condition de s'inscrire dans le cadre de la situation dans laquelle il se trouve, en prenant en compte les repères normatifs qu'elle lui fournit pour organiser son comportement et s'ajuster à ce qui se passe ici. Goffman

²¹ E. Goffman, *Les rites d'interaction*, *op. cit.*, p. 42.

²² G. H. Mead, *The Philosophy of the Present*, La Salle, Open Court Publi., 1932, p. 140 *sq.* Si Blumer a donné une version subjectiviste du pragmatisme de Mead, Goffman apparaît plus fidèle à ses analyses. En effet, Mead met bien la signification au cœur de l'interaction mais il la conçoit d'une manière sociale et externaliste. Voir C. Bonicco-Donato, *Une archéologie de l'interaction*, Paris, Vrin, à paraître en 2015.

²³ Voir notamment *La présentation de soi*, *op. cit.*, p. 41 et 70 ; *Les rites d'interaction*, *op. cit.*, p. 43 ; *Les relations en public*, p. 63 et 180 ; « La situation négligée », *op. cit.*, p. 146.

²⁴ Voir E. Durkheim, « Représentations individuelles et représentations collectives », *Sociologie et philosophie*, Paris, PUF, 1924, p. 1-48.

²⁵ E. Goffman, *Les rites d'interaction*, *op. cit.*, p. 8.

²⁶ Voir E. Goffman, *ibid.*, p. 7-8 et 198.

utilise également une autre métaphore, celle du jeu, pour insister sur cette mise en forme préalable : « Les individus auxquels j'ai affaire n'inventent pas le monde du jeu d'échecs chaque fois qu'ils s'assoient pour jouer. (...) Quelles que soient les singularités de leurs motivations et de leurs interprétations, ils doivent, pour participer, s'insérer dans un format standard d'activité et de raisonnement qui les fait agir comme ils agissent »²⁷.

C'est en ce sens que le comportement peut être dit rituel, la notion de rite s'inscrivant dans la sociologie de Goffman à la charnière de deux traditions : l'éthologie, science du comportement animal (le rituel envoyant dès lors à un comportement régulier au sens de routinier dans la mesure où il s'inscrit dans un type de situation qui commande toujours le même comportement) et l'anthropologie religieuse (le rituel s'identifiant ici à une manifestation de respect et de considération envers une entité sacrée — la norme sociale qui transcende l'individu, selon une perspective durkheimienne que Goffman reprend à son compte²⁸ —, si bien que le comportement peut se définir comme une cérémonie routinière). A l'intersection de ces deux disciplines, la norme désigne de manière originale dans l'interactionnisme réaliste à la fois une régularité constatée dans des pratiques mais aussi une contrainte sacrée à respecter dont la réalité est objective dans la mesure où elle échappe à la psychologie individuelle. Ainsi cette notion revêt-elle dans ce paradigme un sens descriptif mais aussi axiologique qui fait toute sa force.

II/ Des raisons de suivre les normes ou la puissance explicative de l'interactionnisme réaliste

La présentation des deux paradigmes interactionnistes permet de saisir la force de la version réaliste. En effet, en identifiant les normes aux simples conditions ponctuelles et singulières de fonctionnement d'une interaction donnée, l'interactionnisme symbolique minore considérablement l'élément de la contrainte et s'avère par là même incapable de rendre compte du sentiment d'obligation que peuvent ressentir les agents et des raisons qui les poussent à y répondre. Si les normes de l'interaction s'épuisent dans les significations que prêtent les agents à la situation dans laquelle ils se trouvent et se réduisent à de simples interprétations toujours susceptibles d'être amendées, comment comprendre alors que quels que soient les individus allant, par exemple, acheter leur baguette dans une boulangerie, le

²⁷ E. Goffman, « Réplique à Denzin et Keller », *op. cit.*, p. 307.

²⁸ Voir E. Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse* (1912), Paris, PUF, 1960, p. 343 sq.

comportement attendu soit le même (faire la queue, dire bonjour, payer, etc.) et ne puisse beaucoup varier malgré l'anticonformisme pouvant être revendiqué ?

L'interactionnisme réaliste présente le mérite d'éclairer cette situation en offrant une version sociologique de l'analyse philosophique développée par Georges Canguilhem dans *Le normal et le pathologique*. En effet, comme le remarque ce dernier, le concept de normal, tel qu'il est habituellement employé, est double. Au-delà de la simple définition tautologique qui consiste à dire que le normal est ce qui suit la ou les normes, il faut remarquer que le normal est non seulement le fréquent ou encore le routinier, c'est-à-dire ce qui survient le plus souvent, mais aussi le modèle à suivre : « il est tout à fait remarquable combien ce terme est équivoque, désignant à la fois un fait et 'une valeur attribuée à ce fait par celui qui parle, en vertu d'un jugement d'appréciation qu'il prend à son compte'. (...) On souligne enfin une confusion analogue en médecine où l'état normal désigne à la fois l'état habituel des organes et leur état idéal (...) »²⁹. Cette ambivalence se retrouve bien évidemment dans la notion de norme oscillant entre la désignation de ce qui se retrouve dans la majorité des cas et le canon à réaliser impliquant un jugement de valeur pour autant qu'il indique ce qui doit être.

Or l'ontologie spécifique à l'œuvre dans l'interactionnisme réaliste, à l'origine de la compréhension du comportement comme rituel, permet à Goffman de rendre compte de cette polarité dans le cadre spécifique de la situation sociale et par là même des raisons pour lesquelles les agents suivent les normes, si bien que nos interactions sont ordonnées au sens fort. En effet, il considère que les normes sont des institutions sociales *a priori*. Indépendantes des individus, véritables réalités *sui generis*, elles peuvent le contraindre, dans la mesure où elles possèdent une force intrinsèque émanant de la puissance sociale. Mais si cette dernière est contraignante, elle est également valorisante, parce qu'elle confère à l'agent qui les suit un caractère moral que Goffman nomme « face ». Reprenant certaines analyses de Radcliffe-Brown et de Durkheim³⁰, le sociologue considère les interactions comme des cérémonies miniatures permettant de rendre un culte à la société. Mais le respect de ses attentes est

²⁹ G. Canguilhem, *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, 1966, p. 76-77.

³⁰ Voir notamment E. Durkheim, « Détermination du fait moral », *Sociologie et philosophie*, *op. cit.*, p. 84 : « Voilà d'où vient ce caractère sacré dont est actuellement investie la personne humaine. Ce caractère ne lui est pas inhérent. Analysez l'homme tel qu'il se présente à l'analyse empirique, et vous n'y trouverez rien qui implique cette sainteté ; il n'y a rien en lui que temporel. Mais sous l'effet de causes que nous n'avons pas à rechercher ici, la personne humaine est devenue la chose à laquelle la conscience sociale des peuples s'est attachée plus qu'à tout autre ; du coup, elle a acquis une valeur incomparable. C'est la société qui l'a consacrée ». Cette affirmation de 1906 reçoit sa démonstration en 1912 dans *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, *op. cit.*, p. 343 sq.

d'autant plus fort que celui qui y sacrifie se voit en retour rétribué en étant valorisé par le regard d'autrui. Alors que « les sociétés, pour se maintenir comme telles, doivent mobiliser leurs membres pour en faire des participants de rencontres autocontrôlés »³¹, elles ne peuvent le faire qu'en lui accordant un dédommagement l'intéressant à l'affaire : l'attribution d'une image de soi socialement valorisée qui en fait une personne respectable. C'est par ce biais là que le social a une emprise sur l'individu et que l'on peut comprendre le poids des normes sociales : elles sont d'autant plus contraignantes qu'elles empiètent sur l'appréciation que les autres font de nous. Telle est notre croix pour le meilleur et pour le pire. Il nous faut obéir aux contraintes de la situation pour devenir une personne, c'est-à-dire un être respectable, jouissant d'une certaine considération dont les attentes doivent être honorées à son tour. « Par les attributs qui lui sont accordés et la face qu'ils lui font porter, tout homme devient son propre geôlier. C'est là une contrainte sociale fondamentale, même s'il est vrai que chacun peut aimer sa cellule »³². Cette contrainte intérieure, la plus intime de toutes que la société exerce sur les individus, est sans nul doute la plus efficace.

A rebours, celui qui ne répond pas aux exigences de la situations, « perd la face », selon l'expression consacrée de Goffman³³, ce qui signifie qu'il est socialement discrédité par le biais du regard d'autrui, si bien que toutes ses prétentions interactionnelles se voient réduites à néant. Telle est la sanction diffuse s'exerçant lorsque les normes sont violées. Puisque la face apparaît comme un bien volatil que nous risquons de perdre à tout moment, nous devons en prendre le plus grand soin. Elle est entièrement à notre charge. L'interactionnisme réaliste ne se contente pas, ce faisant, d'éclairer, par un autre biais disciplinaire que la philosophie, l'ambiguïté du concept de normal, oscillant entre le descriptif et l'axiologique, mais il parvient également à rendre compte d'une modalité de cette servitude volontaire dont s'étonnait La Boétie au XVI^{ème} siècle³⁴ : l'homme devient son propre censeur dans le monde social, se pliant à ses normes et surveillant ses actions, dans la mesure où c'est la seule manière pour lui de se voir considéré comme une personne.

Dans cette perspective, les rites réparateurs auxquels s'intéresse Goffman prennent toute leur importance. S'il peut arriver que pour telle ou telle raison, nous ne parvenons pas à satisfaire les normes de l'interaction, à cause notamment d'erreurs d'appréciations, nous devons mettre en œuvre des procédures d'amendement pour montrer

³¹ E. Goffman, *Les rites d'interaction*, op. cit., p. 41.

³² *Ibid.*, p. 13.

³³ Voir *ibid.*, p. 9 sq.

³⁴ Voir E. de La Boétie, *Discours de la servitude volontaire* (1549), Paris, Mille et une nuits, 1997.

que nous avons, sinon en réalité, du moins en intention³⁵, une juste relation aux normes et qu'il s'agit d'un regrettable malentendu dans le premier cas et d'une erreur déplorable dans le second. Ainsi la motivation de la personne déployant un rite réparateur s'avère-t-elle essentiellement égoïste ou plus exactement personnelle. Elle se soucie avant tout d'elle-même, courant précisément le risque de ne plus apparaître comme une personne, dans la mesure où elle a échoué à comprendre les exigences de la situation et a commis un sacrilège l'excluant de fait de la cérémonie. L'échange réparateur vise donc moins à compenser l'offensé qu'à dépendre « les rapports usuels de l'offenseur virtuel aux règles que ses actions paraissent avoir enfreintes et aux personnes dont ces règles auraient dû protéger les territoires »³⁶. L'offenseur cherche à montrer et à démontrer sa capacité à connaître et à mettre en œuvre les normes pertinentes dans telle ou telle situation. Ainsi insiste-t-il par là même sur l'irréductibilité de son individualité à sa personnalité : en tant que personne, il blâme ce qu'il a fait comme individu, manière subtile d'affirmer que malgré les apparences, il est toujours dépositaire de l'étincelle sacrée déposée par la société en lui. « S'excuser, c'est se couper en deux parties, une partie coupable d'une offense et une partie qui se dissocie du délit et affirme sa foi en la règle offensée »³⁷.

A ce titre, l'échange réparateur assure une régulation entièrement immanente à l'ordre de l'interaction, mettant en avant une modalité du contrôle social trop souvent passée sous silence par un certain nombre de théoriciens. En effet, le contrôle social est envisagé la plupart du temps comme une contrainte s'exerçant de manière transcendante sur les individus par le biais d'institutions qui vont résorber les offenses en infligeant des châtements. Bien que ce modèle permette de comprendre le processus sanctionnant les infractions judiciaires, il est insuffisant et inadéquat pour saisir la manière dont la normalisation s'effectue dans nos interactions quotidiennes. Dans l'ordre de l'interaction, les offenses se corrigent le plus souvent par un amendement spontané du fautif en raison de l'emprise des normes sur sa personnalité.

III/ Marge de manœuvre et espace de jeu

De manière surprenante de prime abord, l'ontologie réaliste des normes déployée par Erving Goffman n'exclut pas une marge de manœuvre des agents à leur égard. En effet, comme le montre de manière magistrale la métaphore théâtrale déployée dans *La présentation*

³⁵ E. Goffman, *Les relations en public, op. cit.*, p. 112.

³⁶ *Ibid.*, p. 119.

³⁷ *Ibid.*, p. 116.

de soi, il existe un espace de jeu entre les exigences de la situation et l'interaction qui se déroule en son sein, facteur de souplesse et de variations. Le lieu commun du *theatrum mundi* se voit ressaisi dans un paradigme sociologique bien précis, non pas pour dénoncer l'hypocrisie de la vie en société comme pouvaient le faire les moralistes du XVIIIème siècle, mais pour éclairer la relation entre deux niveaux du social : l'ordre de l'interaction et l'ordre institutionnel au sens habituel du terme, autrement dit entre ce que l'on a coutume d'appeler le microsocial ou les miettes de la vie quotidienne et le macrosocial ou niveau structurel.

La mise au point la plus nette de Goffman sur ce point se trouve dans son texte testamentaire, « L'ordre de l'interaction », où il parle d'un « couplage lâche » entre le niveau micro et le macro : « C'est ainsi qu'en général (et toutes qualifications mises à part) ce qu'on trouve, au moins dans les sociétés modernes, c'est un lien non exclusif, un 'couplage lâche' entre des pratiques interactionnelles et les structures sociales, un déplacement des strates et des structures dans des catégories plus vastes, les catégories elles-mêmes ne correspondant terme à terme avec aucun élément du monde structurel, une sorte d'engrenage de diverses structures dans les rouages interactionnels »³⁸. Cette analyse de l'intrication entre les deux niveaux prolonge celle menée dans un autre texte « Fun in Games », où Goffman proposait deux images pour rendre compte de leur relation : le rideau et la membrane cellulaire. Selon la première, la barrière entre les propriétés macrosociales et situationnelles ressemble plus à un fin rideau qu'à un mur solide : elle transforme ce qui passe à travers³⁹. Selon la seconde, cette barrière peut également être pensée comme la paroi d'une cellule qui assure une relation sélective entre les éléments du monde extérieur et le milieu interne de la cellule, en jouant le rôle d'un filtre⁴⁰. Goffman considère donc qu'il existe une indépendance relative entre l'ordre interactionnel et l'ordre macrosocial pour autant que le premier sélectionne et transforme les normes du second pour les ajuster à ses propres contraintes immanentes, selon des règles de transformation⁴¹.

A condition de la prendre au sérieux et de ne pas la réduire à un simple artifice rhétorique, la métaphore théâtrale s'avère un outil précieux pour mieux comprendre les modalités de ce couplage lâche non déterminant. Dans la représentation scénique existe un niveau de contraintes immuables, indépendantes du texte joué, propres à toutes les représentations : parler de manière audible pour le public, laisser l'autre comédien enchaîner

³⁸ E. Goffman, « L'ordre de l'interaction », *Les moments et leurs hommes*, op. cit., p. 215-216.

³⁹ Voir E. Goffman, « Fun in Games », *Encounters : Two Studies in the Sociology of Interaction*, Indianapolis, Bobbs-Merrill, 1961, p. 33.

⁴⁰ Voir *ibid.*, p. 65.

⁴¹ *Ibid.*, p. 29.

ses répliques, faire semblant, etc. Ces normes invariables de la représentation comme représentation jouent le rôle d'une régulation fondamentale du même ordre que ce que Goffman appelle « la syntaxe de l'interaction », à savoir le *face-work* ou travail de figuration, qui consiste à sauver sa face et celle de l'autre, dans la mesure où en respectant les attentes d'autrui, l'agent prouve par là-même sa compétence sociale et se voit à son tour valorisé comme personne. Au niveau interactionnel pur, toute marge de manœuvre à l'égard de cette norme fondamentale se voit exclue. Qu'en est-il dans ces conditions du niveau macrosocial ? Si l'on suit la métaphore théâtrale, il apparaît représenté par le texte qui existe indépendamment de la représentation mais s'incarne dans le jeu des acteurs. La représentation dramaturgique apparaît en ce sens comme la synthèse entre les deux niveaux : les normes de la représentation comme représentation et le texte. Lors d'une représentation, le texte se voit couplé, engrené, corrélé à ces normes syntaxiques de base, de la même manière que les normes macrosociales sont mises en situation dans une interaction.

Ainsi la métaphore théâtrale permet-elle de distinguer trois niveaux de normes : la syntaxe pure du *face-work*, les règles macrosociales et l'interface entre les deux, l'interaction située. Or, c'est elle qui est affaire d'interprétation. Elle seule, certes, mais ce n'est précisément pas rien ! Les manières de sauver la face, c'est-à-dire de suivre la norme interactionnelle pure, sont toujours choisies par rapport⁴² à des structures sociales extérieures, pour autant que l'interaction n'existe que située. Cette modulation se comprend à la lumière du modèle théâtral puisque les contraintes générales de la représentation théâtrale, propres à son statut de représentation, se déploient en fonction du texte : ainsi le comédien lors d'un aparté doit tout de même parler de manière suffisamment forte pour que le public l'entende, mais cette contrainte doit être modulée par le statut du texte qu'il récite. Il sera amené à s'isoler sur la scène ou à mettre sa main en porte-voix et les autres comédiens feront comme s'ils ne l'entendent pas. Chaque participant à l'interaction en face-à-face doit de même répondre à cette question délicate : comment prendre en compte les distinctions sociales extérieurement valides au sein même des manières pertinentes de sauver la face eu égard à la situation ? Le modèle théâtral permet donc de distinguer, au sein des normes de l'interaction, un niveau stable et un niveau labile. La syntaxe de l'interaction, celle du *face-work*, demeure une structure contraignante, immuable, sans laquelle il ne saurait y avoir d'interaction. Mais à l'inverse de ce système stable, les manières de sauver la face, c'est-à-dire de moduler cette structure en fonction des normes macrosociales extérieures d'un côté et des contraintes

⁴² Voir Erving Goffman, « L'ordre de l'interaction », *Les moments et leurs hommes, op. cit.*, p. 216.

propres au type de situation dans lequel l'on se trouve de l'autre, varient. La capacité à jouer, la face au sens large, comme contrainte formelle et rigide de toute interaction, ne détermine pas de manière nécessaire son actualisation dans un rôle particulier.

Pour saisir en quoi consiste l'actualisation de sa face dans un rôle précis, il convient de dresser une typologie à trois niveaux en distinguant différentes strates de normes se superposant et s'hybridant les unes aux autres.

En premier lieu, il apparaît possible de relever ce qui appartient de manière intrinsèque à la situation d'interaction, c'est-à-dire ses données physiques objectives, comme une file d'attente, une rencontre inopportune, une bousculade, la présence d'une porte, d'un banc, etc., bref tout ce qui permet à la fois d'établir des types de situations et de singulariser chaque occurrence au sein de la famille à laquelle elle appartient. Au sein des situations de rencontres, il faudra par exemple distinguer celles se déroulant dans un espace public ou dans un espace privé et ensuite les types d'espaces. Bien évidemment, la liste des catégories de situation n'est jamais déterminée une fois pour toutes dans la mesure où le caractère historique des sociétés humaines en crée sans cesse de nouvelles, du fait des inventions technologiques ou des modes sociaux (par exemple les conversations avec un téléphone portable ou encore les *chats* sur internet).

A un second niveau, il convient de prendre en compte ce que signifie mettre en œuvre la syntaxe du *face-work* en fonction de ces données objectives. Si l'on reprend les données objectives précédentes, la file d'attente, la rencontre inopportune ou la bousculade, on trouve l'ordre fixé en fonction de l'arrivée, les salutations et les excuses. C'est donc la situation dans sa configuration physique et spatiale pour autant qu'elle soit normative qui offre les ressources pour sauver la face. Ces ressources composent un répertoire interactionnel. Cette contrainte constituée par la situation apparaît irrécusable. Sans elle, il n'y aurait pas d'interaction.

Enfin, il semble nécessaire de s'intéresser à la manière dont ces exigences sont modulées en fonction de structures sociales extérieures. Dans la file d'attente, on pourra laisser passer devant soi une vieille dame ou une femme enceinte ; si l'on rencontre son supérieur hiérarchique et un collègue, on saluera d'abord le premier ; si l'on bouscule un enfant, on aura plutôt tendance à présenter des excuses à son supposé parent qu'à lui-même. Ce troisième niveau ne doit pas apparaître comme déterminé de manière mécanique par le niveau macrosocial. D'une part, il est bel et bien interactionnel puisqu'il se saisit des ressources propres à la situation pour sauver la face, même si elles sont choisies en fonction

de structures macrosociales. D'autre part, il ne reflète pas terme à terme les structures sociales extérieures, puisque c'est le même comportement qui pourra être utilisé dans des situations de même type mais couplées à une autre structure sociale. Goffman donne ainsi comme exemple le traitement similaire des femmes et des statuts professionnels inférieurs à l'occasion des échanges informels.

Les exemples de subversion de l'ordre social analysés par Goffman (à savoir le mouvement des suffragettes⁴³, des droits civiques⁴⁴ et des hippies⁴⁵) montrent tous que la marge de manœuvre des acteurs se situe au troisième niveau : celui de la modulation de la syntaxe du *face-work* par les normes macrosociales, dans la mesure où elle apparaît comme le produit contingent de l'histoire d'une société.

Si l'ordre interactionnel se voit articulé à des normes appartenant à une autre strate du social, il peut servir de levier pour les remettre en cause à partir de sa propre normativité, dans la mesure où elle est suffisamment robuste en elle-même pour en sélectionner ou en inventer d'autres : rien ne préjuge des normes non interactionnelles venant l'arranger puisqu'il a suffisamment de consistance par lui-même pour organiser de manière liminaire les situations sociales⁴⁶. Il permet de choisir des modalités qui sont toujours des ressources de la situation, mais en interface avec des normes autres que celles attendues, et qui peut-être ne renvoient à aucune structure actuellement existante. Goffman évoquait cette possibilité dès *La présentation de soi* en 1959, en reprenant la notion de mobilité collective forgée par un autre sociologue de l'école de Chicago, Everett C. Hughes, « grâce à laquelle les personnes titulaires d'un certain statut essayent de modifier la définition des tâches qui leur sont confiées, de telle sorte qu'elles ne soient obligées d'accomplir aucune action incompatible du point de vue expressif avec l'image de leur *self* qu'elles s'efforcent d'instaurer »⁴⁷. Dans ces conditions, Goffman n'hésite pas à parler d'« initiative de rôle », c'est-à-dire du processus « par lequel, à l'intérieur d'une organisation sociale déterminée, un membre essaie non pas tant d'atteindre une position supérieure déjà existante que de créer pour lui-même une position nouvelle, comportant des devoirs qui expriment de façon

⁴³ Voir E. Goffman, *Les relations en public*, *op. cit.*, p. 325.

⁴⁴ Voir E. Goffman, « L'ordre de l'interaction », *op. cit.*, p. 218.

⁴⁵ Voir *ibid.*, p. 219.

⁴⁶ Voir C. Bonicco, « Rigidité et souplesse de l'interaction chez E. Goffman », *Klésis*, Vol. 6, n° 2, 2008, revue en ligne ; A. W. Rawls, « L'ordre constitutif de l'interaction selon Goffman », in D. Cefaï et L. Perreau (dir.), *Goffman et l'ordre de l'interaction*, *op. cit.*, p. 163-210.

⁴⁷ Erving Goffman, *La présentation de soi*, *op. cit.*, p. 234.

adéquate les attributs qui lui conviennent»⁴⁸. La réciprocité immanente à la syntaxe interactionnelle (je ne peux sauver ma face sans sauver celle de l'autre) possède un formidable pouvoir égalisateur qui peut montrer la vacuité de certaines différences catégorielles de statut et donc de certaines normes macrosociales.

Si l'interactionnisme peut se définir de manière générale comme l'étude des actions que les agents exercent réciproquement les uns sur les autres lorsqu'ils sont en coprésence, il apparaît nécessaire d'en distinguer au moins deux visages : l'interactionnisme symbolique et l'interactionnisme réaliste. L'ontologie radicalement différente qu'ils proposent des normes sociales, découlant d'une compréhension divergente de la nature des situations sociales, engage deux options méthodologiques incompatibles. L'interactionnisme symbolique et l'interactionnisme réaliste rejouent la querelle médiévale des universaux qui avait vu s'opposer nominalistes et réalistes : le premier réduit les normes situationnelles à de simples conditions ponctuelles de fonctionnement d'une interaction donnée (seules sont réelles les situations individuelles et les logiques singulières de déroulement des interactions), tandis que le second les envisage, au contraire, comme des contraintes typiques immanentes aux situations pouvant elles-mêmes être classées en catégories, sans exclure l'existence d'autres normes appartenant à une autre strate du monde social : le niveau macro. Tout en refusant le recours à la psychologie des individus pour expliquer les situations sociales, l'interactionnisme réaliste présente l'avantage de parvenir à rendre compte d'une part du sentiment de contrainte et d'obligation que peuvent ressentir les agents et d'autre part des raisons qui nous poussent à nous plier à une normativité si exigeante. En effet, en introduisant la notion de « face » par la mise en évidence de la valeur sociale dont se voit auréolé l'individu obéissant aux normes interactionnelles et qui fait de lui une personne, l'interactionnisme réaliste retrouve, à un niveau précis, la duplicité du concept de norme analysée par Canguilhem dans *Le normal et le pathologique* : loin d'être de simples régularités empiriquement observées, les normes sociales sont également des modèles à suivre, donc des entités prescriptives et non simplement descriptives, corrélées à des valeurs. Outre cet éclairage d'une analyse philosophique par un autre biais disciplinaire, l'intérêt spéculatif de la sociologie goffmanienne est de concilier une ontologie réaliste des normes avec la possibilité de les remettre en cause. Cette synthèse apparemment paradoxale est rendue possible par la distinction de trois niveaux de normes : la strate purement

⁴⁸ *Ibid.*

interactionnelle, le niveau macrosocial et la manière de prendre en compte les exigences de ce dernier dans l'ordre interactionnel. En pensant d'une manière suffisamment consistante le premier niveau, Goffman se donne les moyens d'inverser la manière d'appréhender le troisième niveau. Il faut poser que c'est non seulement l'ordre interactionnel qui se voit arrangé par d'autres ordres sociaux mais également ces derniers qui peuvent être arrangés par lui. En effet, son exigence fondamentale de traitement réciproque des attentes des agents peut servir de levier de contestation pour remettre en cause certaines modalisations trop inégalitaires, et par là même des normes structurelles relevant de la hiérarchie sociale. La normativité immanente à la syntaxe interactionnelle se voit donc dotée *in fine* d'une portée morale et politique, donnant un éclairage empirique à la belle définition proposée par Dewey de la démocratie comme régime d'expériences quotidiennes⁴⁹.

⁴⁹ Voir J. Dewey, « Creative Democracy – The Task Before Us » (1939), *The Later Works*, vol. 14, Carbondale, Southern Illinois University Press, 1972, p. 226.